

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des articles L2121-10 et L2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la Ville de Loches
se réunira en séance ordinaire
en l'Hôtel de Ville de LOCHES le :

VENDREDI 9 JANVIER 2026 À 19 H 00

* * *

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2025

N° d'ordre	FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE
1	Rapport d'Orientations Budgétaires 2026
2	Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de l'année 2025
3	Demande de subvention – Mise en accessibilité et en sécurité du jardin public
4	Demande de subvention – Mise en sécurité incendie du Centre Maurice Aquilon
5	Demandes de subventions – Restauration de la partie haute du clocher ouest de la Collégiale Saint Ours
6	Demandes de subventions – Aménagements extérieurs plaine sportive et scolaire de Grand Vau - Beschon

N° d'ordre	INTERCOMMUNALITÉ, TOURISME, ANIMATION, COMMUNICATION, VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE, ÉCHANGES INTERNATIONAUX
7	Programme d'accompagnement à l'installation d'enseigne de type médiéval par les commerçants de Loches – Convention entre la Ville de Loches, le Fonds de Dotation Loches Patrimoine et Culture, et le commerçant
8	Convention de partenariat pédagogique dans le domaine des arts et métiers du spectacle avec le collège Georges Besse

N° d'ordre	PATRIMOINE, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
9	Partenariat avec l'ESAT « Les Tissandiers » et la compagnie appel d'air
10	Saison patrimoniale 2026

N° d'ordre	AMÉNAGEMENT, URBANISME, SERVICES TECHNIQUES
11	Rétrocession par le centre hospitalier de Loches de la parcelle cadastrée BM 777 et classement au domaine privé communal
12	Adhésion de la commune de Cheillé au Syndicat Intercommunal « cavités 37 »
13	Retrait de la commune de Cigogné au Syndicat Intercommunal « cavités 37 »

ÉTAT DES DÉCISIONS

QUESTIONS ORALES

Fait à Loches, le 19 décembre 2025



Le Maire,

Marc ANGENAULT